

Face à l'invasion publicitaire !!!

2 Déboulonneurs en procès:

Le mercredi 14 mai, 2 membres du Collectif des Déboulonneurs de Lyon étaient convoqués à la cour d'appel du tribunal de Lyon, pour une action de barbouillage faite en janvier 2007.

Alors qu'ils avaient été dispensés de peine, le parquet a fait appel. C'était la décision de justice la plus clémente pour le collectif. A Paris, une peine d'un euro symbolique a été confirmée en appel cette année.

Le jugement en appel étant en mesure de faire jurisprudence, c'est-à-dire d'être pris en modèle pour les procès suivants, ce deuxième acte est encore plus important que le premier.

Le jugement sera rendu le 11 Juin à 13h30 à la cour d'Appel de Lyon.

Les Déboulonneurs

Ce collectif, né à Paris en 2005, a essayé sur tout le territoire. Il se propose de déboulonner la publicité, c'est-à-dire de la faire tomber de son piédestal.

OBJETIF : 50x70 cm

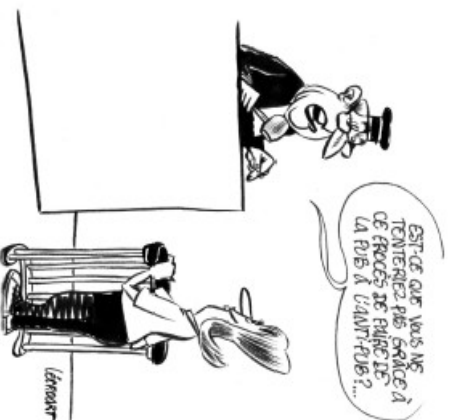
- Le collectif revendique un changement législatif :
- les affiches ne doivent pas dépasser 50x70 cm (taille de l'affichage associatif)
 - les dispositifs doivent être limités à 2 m²
- Attendre cet objectif constituera une première brèche dans le système publicitaire.

MOYEN : le barbouillage

Chaque 4ème semaine du mois, dans toute la France, les Déboulonneurs mènent des actions collectives de barbouillage. En plein jour, à visage découvert et en public, des militants écrivent à la bombe sur des panneaux publicitaires. Leur message souligne la nocivité de la publicité. Les membres du collectif expliquent l'action aux passants, à la presse, le cas échéant à la police.

deboulonneurs@no-log.org

I.N.P.S / Ne pas jeter sur la voie publique



Nous avons besoin de soutien moral et financier.

Merci d'envoyer vos chèques au

Collectif des Déboulonneurs

187 montée de Choulans, 69005 Lyon

à l'ordre de "La Barbe"

Mettre la mention « collectif de Lyon » au dos

Face à l'invasion publicitaire !!!

2 Déboulonneurs en procès:

Le mercredi 14 mai, 2 membres du Collectif des Déboulonneurs de Lyon étaient convoqués à la cour d'appel du tribunal de Lyon, pour une action de barbouillage faite en janvier 2007.

Alors qu'ils avaient été dispensés de peine, le parquet a fait appel. C'était la décision de justice la plus clémente pour le collectif. A Paris, une peine d'un euro symbolique a été confirmée en appel cette année.

Le jugement en appel étant en mesure de faire jurisprudence, c'est-à-dire d'être pris en modèle pour les procès suivants, ce deuxième acte est encore plus important que le premier.

Le jugement sera rendu le 11 Juin à 13h30 à la cour d'Appel de Lyon.

Les Déboulonneurs

Ce collectif, né à Paris en 2005, a essayé sur tout le territoire. Il se propose de déboulonner la publicité, c'est-à-dire de la faire tomber de son piédestal.

OBJETIF : 50x70 cm

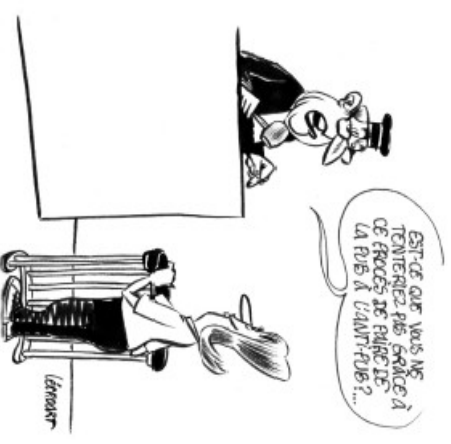
- Le collectif revendique un changement législatif :
- les affiches ne doivent pas dépasser 50x70 cm (taille de l'affichage associatif)
 - les dispositifs doivent être limités à 2 m²
- Attendre cet objectif constituera une première brèche dans le système publicitaire.

MOYEN : le barbouillage

Chaque 4ème semaine du mois, dans toute la France, les Déboulonneurs mènent des actions collectives de barbouillage. En plein jour, à visage découvert et en public, des militants écrivent à la bombe sur des panneaux publicitaires. Leur message souligne la nocivité de la publicité. Les membres du collectif expliquent l'action aux passants, à la presse, le cas échéant à la police.

deboulonneurs@no-log.org

I.N.P.S / Ne pas jeter sur la voie publique



Nous avons besoin de soutien moral et financier.

Merci d'envoyer vos chèques au

Collectif des Déboulonneurs

187 montée de Choulans, 69005 Lyon

à l'ordre de "La Barbe"

Mettre la mention « collectif de Lyon » au dos

Des corps nus pour vendre ?



Des parfums aux voitures, du café aux banques, le corps nu, parfait, en majorité féminin, sert à vendre tout et surtout n'importe quoi.

Les publicitaires semblent penser que pour vendre il faut invariablement utiliser la même technique : provoquer du désir. Mais pourquoi est ce toujours le désir sexuel qui est invoqué ?

En pub ça ne vous choque pas ? en vrai, vous en pensez quoi ?

Tous les jours par la publicité, on nous impose la vision de corps dénudés. Pourtant le citoyen qui voudrait marcher dans la rue torse nu ou pieds nus risque une amende pour atteinte à la pudeur. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

Les corps « parfaits » de la publicité ?

La femme parfaite est/a :

- mince.....
- grande.....
- halée.....
- docile.....
- souriante.....
- dents blanches.....
- forte poitrine.....
- sans poil.....

L'homme parfait est/a :

- bronzé.....
- tablettes de chocolat.....
- dents blanches.....
- imberbe.....
- grand.....
- sans graisse.....

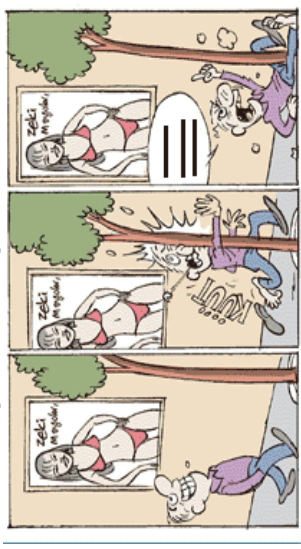
Si nous ne correspondons pas à ce modèle nous n'avons aucune chance de séduire ?

Cette femme et cet homme parfaits n'existent pas, Les photos que nous voyons chaque jour sur les panneaux publicitaire sont retouchées par informatique.

Les hommes et les femmes qui sont présents sur les publicités représentent un « idéal », un canon de beauté. Mais ne font t-ils que le représenter, ne nous l'impose t-il pas ? Des que nos goûts sont différents de ceux que nous présente la publicité, ne rentre t-on pas dans une certaine marginalité? Nous imposer des modèles inatteignables ,car retouchés, ne crée t-il pas une société de gens frustrés? Frustration sur laquelle s'appuie la publicité pour nous inciter à consommer : si tu consommes tu seras satisfait, "si tu as la voiture tu as la femme". Bilan : un contrat jamais honoré, une frustration sans cesse déçuplée, une fuite en avant dans la possession matérielle. Cette frustration qui engendre la consommation est d'autant plus forte que l'objet du désir mis en vitrine par la publicité n'existe pas dans les rayons...



Des corps nus pour vendre ?



Des parfums aux voitures, du café aux banques, le corps nu, parfait, en majorité féminin, sert à vendre tout et surtout n'importe quoi.

Les publicitaires semblent penser que pour vendre il faut invariablement utiliser la même technique : provoquer du désir. Mais pourquoi est ce toujours le désir sexuel qui est invoqué ?

En pub ça ne vous choque pas ? en vrai, vous en pensez quoi ?

Tous les jours par la publicité, on nous impose la vision de corps dénudés. Pourtant le citoyen qui voudrait marcher dans la rue torse nu ou pieds nus risque une amende pour atteinte à la pudeur. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

Les corps « parfaits » de la publicité ?

La femme parfaite est/a :

- mince.....
- grande.....
- halée.....
- docile.....
- souriante.....
- dents blanches.....
- forte poitrine.....
- sans poil.....

L'homme parfait est/a :

- bronzé.....
- tablettes de chocolat.....
- dents blanches.....
- imberbe.....
- grand.....
- sans graisse.....

Si nous ne correspondons pas à ce modèle nous n'avons aucune chance de séduire ?

Cette femme et cet homme parfaits n'existent pas, Les photos que nous voyons chaque jour sur les panneaux publicitaire sont retouchées par informatique.

Les hommes et les femmes qui sont présents sur les publicités représentent un « idéal », un canon de beauté. Mais ne font t-ils que le représenter, ne nous l'impose t-il pas ? Des que nos goûts sont différents de ceux que nous présente la publicité, ne rentre t-on pas dans une certaine marginalité? Nous imposer des modèles inatteignables ,car retouchés, ne crée t-il pas une société de gens frustrés? Frustration sur laquelle s'appuie la publicité pour nous inciter à consommer : si tu consommes tu seras satisfait, "si tu as la voiture tu as la femme". Bilan : un contrat jamais honoré, une frustration sans cesse déçuplée, une fuite en avant dans la possession matérielle. Cette frustration qui engendre la consommation est d'autant plus forte que l'objet du désir mis en vitrine par la publicité n'existe pas dans les rayons...

